

Intitulé de l'UE	AIP
Section(s)	- (15 ECTS) Bachelier Assistant(e) Social(e) Cycle 1 Bloc 3

Responsable(s)	Heures	Période
Elodie MICHEL	600	Quad 2

Activités d'apprentissage	Heures	Enseignant(s)
Accompagnement de la pratique professionnelle	300h	Christel CAUDRON Anne-Lise FAVIER Elodie MICHEL
Stages (14 semaines)	300h	Christel CAUDRON Anne-Lise FAVIER Elodie MICHEL

Prérequis	Corequis

Répartition des heures
Accompagnement de la pratique professionnelle : 300h d'AIP
Stages (14 semaines) : 300h d'AIP

Langue d'enseignement
Accompagnement de la pratique professionnelle : Français
Stages (14 semaines) : Français

Connaissances et compétences préalables
Pré-requis : UE AIP: Pratique professionnelle de milieu de cycle.

Objectifs par rapport au référentiel de compétences ARES
Cette UE contribue au développement des compétences suivantes
<ul style="list-style-type: none"> • Etablir une communication professionnelle <ul style="list-style-type: none"> ◦ Choisir les outils de communication adaptés aux publics et propres aux services ◦ Recueillir, traiter et transmettre des informations dans le respect des règles déontologiques ◦ Utiliser de manière pertinente des outils de communication diversifiés ◦ Adopter le langage professionnel du secteur ◦ Rédiger, synthétiser et argumenter • Interagir avec son milieu professionnel <ul style="list-style-type: none"> ◦ Identifier les acteurs et les réseaux et en comprendre la culture, les positionnements et les stratégies

- Stimuler, créer et articuler des dynamiques de collaboration, de coopération et de concertation professionnelles avec les bénéficiaires, les professionnels et les réseaux
- Recourir aux outils, techniques et méthodes les plus appropriés en vue de favoriser l'agir ensemble
- Se positionner au sein d'une équipe dans le respect du secret professionnel
- Inscrire sa pratique dans une réflexion critique, citoyenne et responsable
 - Construire son identité professionnelle
 - Interroger, évaluer et ajuster sa pratique et son positionnement
 - Exercer un jugement professionnel.
 - Mener une réflexion en vue de prendre des décisions responsables
 - Actualiser, enrichir ses compétences (savoirs, savoir-faire, savoir-être) dans une optique de développement professionnel et personnel.
- Identifier, analyser et questionner les contextes sociétaux pour en comprendre les enjeux
 - Repérer et décrire les données multidimensionnelles des contextes d'intervention et leur évolution
 - Identifier, décoder et articuler les courants de pensée en présence, leurs principes et leurs valeurs
 - Questionner les données, les courants de pensée et élaborer des hypothèses de compréhension
 - Construire un regard critique
- Identifier et analyser les situations sociales des personnes, des groupes et des communautés
 - Clarifier les difficultés, les besoins, les demandes, les attentes, les intérêts des personnes, des groupes et des communautés.
 - Identifier les ressources et compétences potentiellement mobilisables des personnes, des groupes et des communautés.
 - Relier les situations sociales des personnes, des groupes et des communautés avec le contexte social dans lequel elles s'inscrivent.
 - Etablir des relations entre les éléments constitutifs de la situation en vue d'élaborer un processus d'intervention.
- Elaborer, mettre en œuvre et évaluer avec les personnes, les groupes et les communautés un processus d'intervention sociale
 - Clarifier les mandats professionnel, institutionnel et social
 - Mettre en oeuvre les méthodes, les techniques et les outils d'intervention les plus appropriés et adaptés aux situations rencontrées
 - Associer les personnes, les groupes et les communautés aux processus d'intervention sociale
 - Favoriser et soutenir l'autonomie et la responsabilité des personnes, des groupes et des communautés
 - Evaluer les méthodes, les pratiques, les actions entreprises, les résultats des actions et les effets du processus d'intervention
 - Clôturer l'intervention et la réorienter si nécessaire
- Construire, développer et gérer des relations professionnelles avec les personnes, les groupes et les communautés
 - Etablir une relation d'aide, avec les personnes, les groupes, et les communautés
 - Reconnaître et accorder une place significative d'acteur aux personnes, aux groupes et aux communautés
 - Acquérir et développer des habiletés relationnelles
 - Ajuster ses relations professionnelles en fonction des enjeux et des contextes
- Soutenir et promouvoir le changement social et l'innovation
 - Valoriser l'engagement et la participation citoyenne des usagers.
 - Mener des actions de sensibilisation, de mobilisation, de conscientisation et s'y investir.
 - Promouvoir la culture et la participation culturelle dans une perspective d'émancipation.
 - Développer la créativité
 - Mettre en débat les questions sociales actuelles et émergentes.

Acquis d'apprentissage spécifiques

A l'issue de cette AA, l'étudiant-e sera capable de :

Capacités en rapport avec l'institution :

- Comprendre le fonctionnement de l'institution dans sa dynamique et sa politique sociale.
- Cerner le rôle et la fonction de l'assistant(e) social(e) et des membres de l'équipe.
- Construire et entretenir des collaborations internes et externes.

Capacités en rapport avec le public cible :

- Comprendre et analyser les demandes, les attentes, les besoins des personnes, des groupes et/ou des communautés.
- Développer un processus d'intervention et le mettre en application.
- Associer le public cible à la stratégie d'action et ce, de manière adaptée.

Capacités en rapport avec la communication :

- Communiquer verbalement et par écrit de manière adaptée avec les bénéficiaires, les professionnels et le réseau, en respectant les règles déontologiques.

Capacités à adopter un comportement professionnel :

- Développer ses connaissances.
- Exercer un esprit critique.
- Se positionner en s'affirmant dans le respect d'autrui.
- Faire preuve d'implication, d'initiatives et de responsabilités.

Capacités liées à l'autoévaluation :

- Se remettre en question de façon continue en utilisant les enseignements d'une action ou d'un acte professionnel posé.
- Actualiser, enrichir ses compétences dans une optique de développement professionnel.

Contenu de l'AA Accompagnement de la pratique professionnelle

3 supervisions individuelles (6h)
2 supervisions collectives (6h), exercées en co-intervention avec un professionnel extérieur, en lien avec le secteur abordé.
2 rencontres-évaluations avec le chef de stage

Les objectifs et modalités de l'accompagnement de la pratique professionnelle sont explicités dans un syllabus remis à chaque étudiant en début d'année et disponible sur la plateforme Moodle.

Contenu de l'AA Stages (14 semaines)

Ce stage, d'une durée de 14 semaines, doit se dérouler obligatoirement dans une institution à caractère social et le chef de stage doit obligatoirement être diplômé Assistant Social.

Les objectifs et modalités du stage sont explicités dans un syllabus remis à chaque étudiant en début d'année et disponible sur la plateforme Moodle.

Méthodes d'enseignement

Accompagnement de la pratique professionnelle : travaux de groupes, approche par situation problème, approche déductive, approche avec TIC, activités pédagogiques extérieures, étude de cas, utilisation de logiciels, Supervisions individuelles et collectives

Stages (14 semaines) : approche avec TIC, activités pédagogiques extérieures, utilisation de logiciels, Stage

Supports

Accompagnement de la pratique professionnelle : syllabus, activités sur eCampus

Stages (14 semaines) : syllabus, activités sur eCampus

Ressources bibliographiques de l'AA Accompagnement de la pratique professionnelle

Pas de référence précise et spécifique mais certaines lectures sont nécessaires afin de parfaire ses connaissances dans les secteurs d'intervention, les contextes institutionnels et les modèles d'intervention abordés lors des supervisions, individuelles et collectives.

Ressources bibliographiques de l'AA Stages (14 semaines)

Lectures en rapport avec l'institution, avec les problématiques traitées sur le lieu de stage, avec la thématique développée dans le TFE

Évaluations et pondérations

Évaluation	Épreuve intégrée
Langue(s) d'évaluation	Français
Méthode d'évaluation	L'évaluation repose sur les grilles critériées, présentes dans le syllabus, et axées sur le stage et l'accompagnement de la pratique. La pondération est de 20 % pour le stage et 80 % pour l'accompagnement de la pratique (30 % pour les

supervisions collectives et 50% pour les supervisions individuelles.

Pas de possibilité de deuxième session (impossibilité de refaire un stage dans la même année académique).

Année académique : **2021 - 2022**